



La confession ou sacrement de réconciliation

mercredi 1er mars 2017, par [Equipe de communication MA](#)

La confession ou sacrement de réconciliation est le sacrement du don du retour vers Dieu.

"Que le Seigneur te montre toute sa miséricorde... Et moi, en son Nom, je te pardonne tous tes péchés".

Le Christ, médecin de l'âme et du corps a institué ce sacrement parce que la vie nouvelle qu'il nous a donné par les sacrements de l'initiation chrétienne (baptême, confirmation et eucharistie) peut être affaiblie et même perdue à cause du péché.

C'est pourquoi le Christ, le soir de sa Résurrection, a voulu que l'Eglise continue son oeuvre de guérison et de salut en disant à ses apôtres : "*recevez l'Esprit Saint ; tout homme à qui vous remettrez ses péchés, ils lui seront remis*" (Jn 20, 22-23)

Quand se confesser ?

- ▶ **JOURNEE DU PARDON, mercredi 12 avril :**
 - Confessions « non-stop » de 10h à 22h, à Saint-Jean-Baptiste de Sceaux

- ▶ **confessions le vendredi** de 17h30 à 19h dans l'église.

- ▶ ou en demandant à un prêtre : [Père Jean Grégoire Houlon](#), [Père Pierre-Emmanuel Schibli](#), ou [Père Robert Vairon](#)

[En vidéo, "osez le sacrement de réconciliation" : que faut-il-il dire au prêtre ? comment ce sacrement se déroule-t-il ?](#)

[En vidéo, émission "la foi prise au mot : la confession"](#)

[Le Pape François nous parle du sacrement de réconciliation](#)

P.-S.

Eglise Saint-Jean-Baptiste : 1 rue du docteur Berger. Sceaux (92)